

6 décembre 2017

Port de plaisance : une saison satisfaisante



Gilles Le Roux (second à partir de la droite) entouré de son équipe, a précisé les travaux qui seront effectués durant l'hiver. |

Gilles Le Roux, maître de port, et son équipe, viennent de dresser le bilan de la saison du port de plaisance de Sainte-Marine, riche de ses 350 pontons et ses 420 bouées.

« C'est une saison que nous pouvons juger bonne, indique d'entrée de jeu Gilles Le Roux. De mai à fin octobre, nous avons accueilli 2 085 bateaux, qui ont passé au minimum une journée aux pontons. Ces bateaux, dont beaucoup venaient du Sud Bretagne, ont fait escale à Sainte-Marine en raison des conditions météo qui, au-delà du Raz de Sein, n'étaient pas toujours excellentes. Lors de période de mauvais temps ils pouvaient quitter Sainte-Marine pour redescendre facilement vers le sud, ce qu'ils n'auraient pas pu faire s'ils s'étaient trouvés au-delà. »

En dehors des bateaux français, les bateaux britanniques arrivent en première place, suivis des voiliers allemands et hollandais. On trouve également un skipper australien et un plaisancier lituanien.

Un plus pour l'économie

« La très grande majorité de nos visiteurs nous a fait part de leur satisfaction de l'accueil chaleureux réservé. Les dix saisonniers présents en juillet et août sont venus renforcer notre équipe de permanents constituée par Paul Le Gall, Stéphanie Poullélaouen, Mathieu Berrou et Anne-Laure Autret », poursuit Gilles Roux.

Durant cette période entre 35 et 40 bateaux (d'une longueur de 7 m à 20 m) ont fait escale tous les jours. Les commerçants et les marchands présents sur le marché du mercredi ont aussi bénéficié d'achats effectués par ces visiteurs. « **Un véritable plus pour l'économie locale** », précise le maître de port, qui remarque que certains commerçants ont su s'adapter, au niveau de la marchandise et des horaires, pour répondre aux besoins de cette clientèle.

La capitainerie, entièrement rénovée, permet aux agents de travailler dans de bonnes conditions. Le port accueille l'association Grand Lague, le rallye des Rhéa (bateaux de 6 à 8 m) et de l'Association des plaisanciers de Sainte-Marine et fait partie du réseau des 104 ports partenaire du Rallye Pass'port Escale, qui permet aux adhérents de séjourner gratuitement, grâce à un système de facturation mis en place entre ces ports. Cela représente 1 060 nuitées.

La cale de carénage a accueilli 180 bateaux amarrés à Sainte-Marine, dans les ports de l'Odet, l'Île-Tudy et l'Aven-Belon.

Désormais, l'équipe va s'atteler aux travaux d'hiver (nettoyage et remplacement des chaînes de bouées, changement de la traversière située au Cosquer). On notera aussi que le port de plaisance accueille depuis le mois de novembre jusqu'au mois de février la yole *Spered ar morde* Kéridy, qui vient naviguer dans l'Odet.

« Des soucis avec des pêcheurs à la ligne sur les pontons, ont été notre seul point noir et nous ont contraints à faire appel à un vigile », poursuit Gilles Le Roux, mais pour lui, les plaisanciers apprécient toujours la qualité et les animations **« de ce lieu magique »**.

Actuellement, 330 bateaux, dont la moitié de la région, figurent sur la liste d'attente.